



ASSOCIATION ARMÉNIENNE
D'AIDE SOCIALE

RAPPORT ANNUEL

2022

Table des matières

Présentation	04
Nos projets de développement en Arménie	05
Autonomisation des femmes	06
Retour volontaire	10
Génération Sport	11
Salles de Français	13
Le Coq Français	15
Appel à projets	17
Sévan propre	18
La gestion des EHPADs en France	19
Activités des EHPADs	20
Nos perspectives pour les EHPADs	23
Nos perspectives pour les projets	25
Soutenez nos actions	27
Bulletin d'adhésion	29



Rapport d'activités en France et en Arménie 2022

Ce rapport annuel est le fruit de l'engagement et de l'effort soutenu de notre Association et de ses collaborateurs au cours de l'année 2022. Il présente les résultats de nos activités au cours de l'année écoulée et met en lumière les réalisations que nous avons accomplies grâce à nos partenaires et à la confiance de nos donateurs.

Nous sommes conscients que notre travail ne serait pas possible sans votre soutien, et nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre confiance et votre générosité. Nous sommes convaincus que nous pouvons réaliser des changements significatifs en travaillant ensemble pour atteindre nos objectifs communs.

Enfin, nous sommes déterminés à continuer à travailler avec diligence et passion pour répondre aux besoins de nos usagers et bénéficiaires, ainsi que pour faire une différence positive dans la vie de ceux qui en ont besoin. Nous espérons que ce rapport annuel vous donnera une meilleure compréhension de nos réalisations et de nos projets futurs.

Nos projets de développement en Arménie

L'année 2022 a été marquée par la réalisation de projets de développement et de nombreuses initiatives dans les domaines de la migration, de l'éducation, des personnes vulnérables et de la francophonie.

Une attention particulière a été accordée au projet d'autonomisation des femmes vulnérables, épouses de militaires tués ou grièvement blessés lors de la guerre de 2020.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous présenter le bilan de l'année 2022.



AUTONOMISATION DES FEMMES

124 candidatures
reçues

Financement de

18 entreprises

18 formations

Préoccupée par la situation socio-économique des familles vulnérables victimes de la guerre, l'Association Arménienne d'Aide Sociale, en partenariat avec la Fondation Arménienne pour le Développement Durable et la Fondation caritative *Saint Sarkis Charity Trust*, avait lancé en janvier 2022 un nouveau projet d'inclusion socio-économique pour les femmes de militaires tués ou grièvement blessés lors de la guerre d'Artsakh en 2020.



Plus de 124 femmes ont envoyé des candidatures. Suite à une sélection de dossiers, 65 femmes ont été choisies pour participer à la première phase du projet. Les participantes ont acquis des connaissances pratiques du marché du travail et des compétences entrepreneuriales.

Elles ont appris à élaborer des études de faisabilité, à calculer un budget, à étudier le marché, à gérer les pages de réseaux sociaux et à créer un CV professionnel.

Cette formation initiale avait pour objectif de faciliter la transition des candidates vers la phase de formation professionnelle et de création d'entreprise.

Après un examen attentif des projets présentés par les candidates, 18 formations professionnelles et 18 projets de création d'entreprise ont été validés.

Tous les projets ont démarré en juin 2022. Les porteuses de projets ont bénéficié d'un suivi personnalisé.

Nous vous présentons ci-après quelques projets:



Veuillez scanner le code QR pour accéder au film du projet.



Atelier de couture à Erévan

Alla Gabrielyan, 2 enfants, époux handicapé.

Le financement du projet a permis à Alla de bénéficier d'une formation de couture approfondie.

Parallèlement à sa formation, elle a pu ouvrir son propre atelier de couture et a lancé sa propre marque.

Services de coiffure et de maquillage dans le village Marmarashen, région d'Ararat

Emma Hovhannisyan, 4 enfants, veuve.

Coiffeuse affirmée, Emma a suivi également une formation de maquillage et travaille désormais dans son propre salon de beauté. Depuis, elle ne cesse de perfectionner ses compétences et attire de nouvelles clientes.



Salon de beauté à Nor Kharberd, région d'Ararat

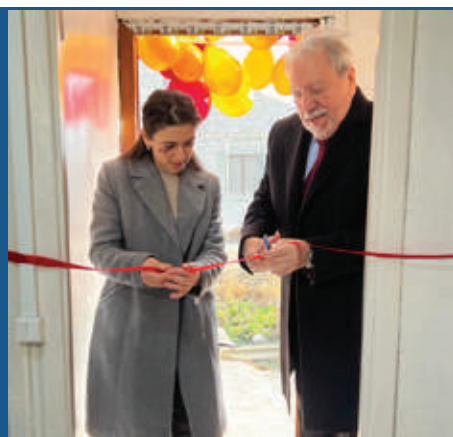
Syuzanna Gevorgyan, 3 enfant, veuve.

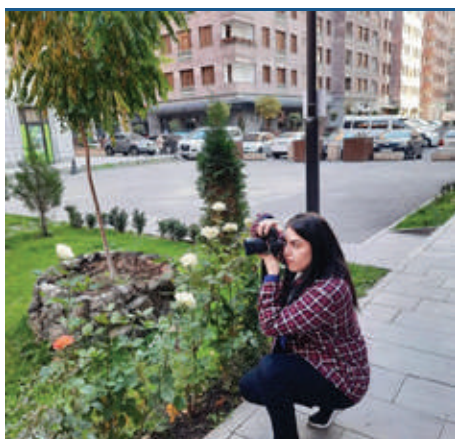
Anéantie après la mort de son époux, Syuzanna a pris sa vie en mains en suivant une formation de coiffure et a ouvert son propre salon de beauté dans la cour de sa maison.

Pâtisserie dans le village Arevshat, région d'Ararat

Tatévik Karapetyan, 2 enfants, veuve.

Tatevik suivait une formation de pâtisserie au moment de postuler au projet. Le financement lui a permis d'ouvrir sa petite pâtisserie à côté de sa maison. La FADD a participé également à la rénovation de son local.





Services de photographie à Erévan

Anahit Topalkarajyan, époux handicapé.

Le projet a permis à Anahit de réaliser son rêve d'enfance. Elle a suivi une formation de photographe professionnel et a acquis un appareil photo avec ses 3 objectifs.

Organisation d'événements et photographie, Vayk, région de Vayots Dzor

Varduhi Gasparyan, 3 enfants, veuve.

Accompagnée de son fils aîné, Varduhi organise et anime des événements pour enfants. Elle a suivi aussi une formation de photographe afin d'offrir à ses clients un large éventail de services.



Atelier de couture à Vanadzor, région de Lori

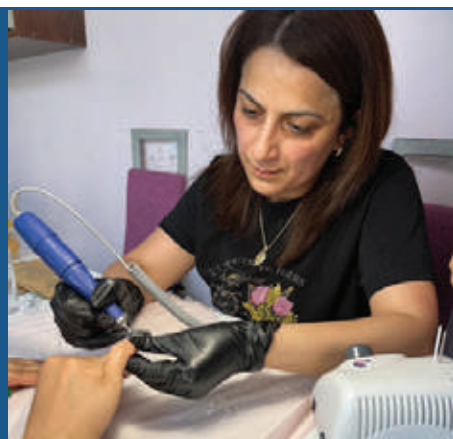
Lana Kochinyan, 2 enfant, veuve.

Le projet a transformé la vie de Lana. Avec sa motivation débordante, Lana a rapidement trouvé de nombreux clients pour ses services. Elle confectionne des vêtements sur mesure pour enfants.

Services de manucure et de pédicure dans le village Sevkar, région de Tavush

Arus Balasanyan, 2 enfants, veuve.

Nous avons aidé Arus à lancer son entreprise en finançant l'équipement nécessaire. Le matin, elle travaille dans une pharmacie, puis elle embellit ses clientes en leur offrant des services de manucure et de pédicure.



A man wearing a red cap, a dark jacket, and yellow gloves is operating a large yellow industrial machine. He is using a long yellow handle to adjust a part of the machine. The machine has a large flywheel and various mechanical components. The background is a dark, textured wall.

RETOUR VOLONTAIRE

Afin d'aider ceux qui sont en situation irrégulière en France et qui souhaitent retourner volontairement en Arménie, la Fondation Arménienne pour le Développement Durable, en coopération avec l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) et l'AAAS (Association Arménienne d'Aide Sociale) mène depuis 2005 le projet de Retour volontaire cofinancé par l'UE.

En février 2022, la convention de partenariat avec l'OFII a été renouvelée. Les bénéficiaires de l'aide au retour volontaire ont désormais la possibilité de bénéficier de l'aide à la réinsertion sociale et du soutien pour créer une microentreprise.

Au 30 novembre 2022, 2108 personnes sont rentrées en Arménie grâce au programme d'aide au retour volontaire de l'OFII et 374 entreprises ont été créées.

En 2022, 10 personnes ont bénéficié de l'accompagnement social et 9 entreprises ont été créées.



GÉNÉRATION SPORT

Depuis 2020, la Fondation Arménienne pour le Développement Durable, en partenariat avec la Fondation UEFA pour l'enfance, pilote le projet «Génération Sport», qui vise à promouvoir l'activité sportive auprès de la jeunesse arménienne.

En 2022, dans le cadre du projet 25 écoles supplémentaires se sont ajoutées aux 41 écoles qui ont déjà reçu des équipements sportifs en 2020 (16 écoles) et 2021 (25 écoles).

Des événements sportifs et des rencontres avec des sportifs de renom ont lieu régulièrement pour la grande joie des enfants.

**66 écoles
équipées**



La Fondation remet régulièrement aux différentes équipes sportives scolaires des équipements sportifs, tels que ballons de foot et de volleybal, des genouillères, des vêtements sportifs, etc.

Des compétitions sportives ou rencontres amicales sont organisées dans les écoles bénéficiaires du projet.



Les événements sportifs organisés dans le cadre du projet sont l'occasion de joie et de cohésion dans les écoles participantes.

De différents défis sportifs sont lancés sur les réseaux sociaux. Les gagnants sont récompensés par des équipements sportifs.





SALLES DE FRANÇAIS

Depuis 2018, en coopération avec la Fondation caritative "Stepan Gishyan", la FADD aide les écoles à aménager des salles de français.

Aujourd'hui, nous comptons un total de 7 salles fonctionnelles réparties dans plusieurs régions d'Arménie.

Toutes les salles disposent d'un mobilier confortable. Elles sont équipées d'ordinateurs, de vidéo-projecteur, d'un tableau interactif, d'une télévision et d'une bibliothèque bien fournie avec son coin lecture.

La FADD vise à renforcer les capacités des écoles francophones en créant des conditions les plus propices à l'apprentissage, tout en étant ludiques.



En 2022, une nouvelle salle de français a été créée dans l'école n°3 de Goris, dans la région de Syunik grâce au financement de la Fondation "Stepan Gishyan".

La riche bibliothèque avec son coin lecture est l'endroit préféré des petits francophiles.



Dates de création des salles de français

2018 - Ecole n°11 de Hrazdan
 2019 - Ecole n°8 de Hrazdan
 2019 - Ecole n°1 d'Ijévan
 2019 - Ecole n°2 de Spitak
 2020 - Ecole n°10 de Gyumri
 2021 - Ecole n°10 d'Azatan
 2022 - Ecole n°3 de Goris

L'ouverture d'une nouvelle salle de français est prévue pour l'année 2023.





LE COQ FRANÇAIS

Créé en 2017 grâce aux efforts communs de l'Association Arménienne d'Aide Sociale et de la Fondation Arménienne pour le Développement Durable, le concours "Le Coq Français" a pour objectif de contribuer au rayonnement de la langue française en Arménie. Il réunit les meilleurs élèves venant des écoles publiques et privées francophones de toutes les régions d'Arménie.

Le premier tour du concours a eu lieu durant le mois de la Francophonie dans les écoles participantes. Les gagnants sont désignés suite à l'épreuve finale centralisée.

En 2022, plus de 2000 élèves venant de plus de 100 écoles ont participé à ce beau concours. Une fois de plus, les connaissances des petits francophones ont impressionné les organisateurs et les meilleurs élèves ont été récompensés.

Depuis sa création, le concours compte plus de 6000 participants.



En 2022, 27 élèves ont été récompensés, 39 élèves ont reçu des certificats d'encouragement.

Les participants du concours viennent de toutes les régions d'Arménie.



L'Université française d'Arménie accueille l'épreuve finale du concours dans ses locaux.

Vous pouvez accéder au reportage sur le concours en passant par le code QR suivant ou en cliquant ici, si vous utilisez la version électronique du rapport.



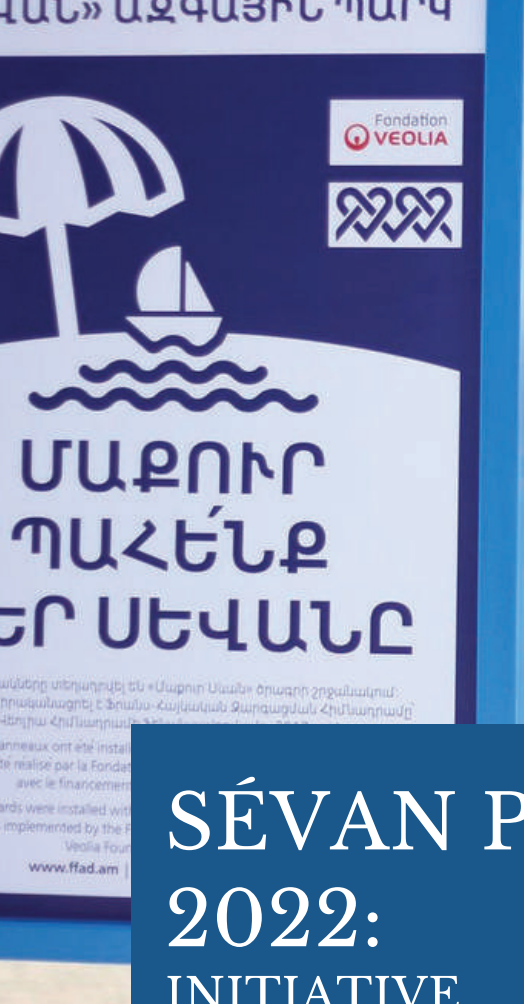


APPEL À PROJETS 2022

Suite à l'appel à projets francophones lancé le 15 juillet dernier par La Fondation Arménienne pour le Développement Durable en coopération avec l'Ambassade de France en Arménie, une subvention a été attribuée au Centre d'Enseignement Professionnel Franco-Arménien (CEPFA) d'Erévan.

L'objectif du projet est l'enseignement dynamique de la langue française et des cours pratiques dans la section de Coiffure du Centre.

Le 16 décembre 2022 Monsieur Alain TOUHADIAN et S.E. Madame Anne LOUYOT, Ambassadrice de France en Arménie ont visité le CEPFA afin de prendre connaissance des activités du projet.



SÉVAN PROPRE 2022: INITIATIVE ENVIRONNEMENTALE

Depuis 2017, dans le cadre du projet "Sévan Propre" financé par la Fondation Veolia, la Fondation Arménienne pour le Développement Durable renouvelle régulièrement les affiches de sensibilisation concernant la propreté des plages.

Cette initiative environnementale est importante pour la préservation et la conservation du milieu naturel du lac Sévan. Ces affiches rappellent que les visiteurs doivent respecter les règles de comportement responsable relatif à l'environnement.

Pour rappel, dans le cadre du projet "Sévan Propre" de nombreux panneaux de sensibilisation ont été installés sur 8 plages publiques du lac. De plus, de l'équipement pour préservation de l'environnement a été mis à la disposition du Parc National "Sévan".

La gestion des EHPADs en France

Les EHPADs gérés par l'AAAS poursuivent leurs actions pour le bien-être des résidents et des salariés. De nombreuses activités et des animations sont ainsi mises en oeuvre régulièrement au sein des établissements.

Les résidents, accompagnés d'animateurs, participent également aux activités proposées par les municipalités ou par d'autres acteurs.

Des évènements spéciaux sont également organisés pour les résidents, notamment à l'occasion de Pâques, avec la participation du Diocèse de France de l'Eglise Apostolique Arménienne, et de la commémoration du Génocide arménien.

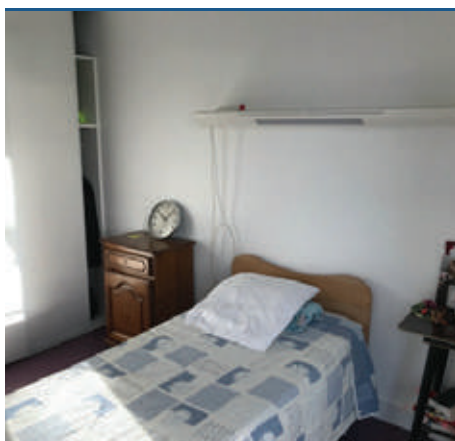


ACTIVITÉS DES EHPAD

Le 8 décembre 2022, nous avons eu l'honneur de recevoir à l'EHPAD Résidence Arménienne de Montmorency la visite de Madame Laetitia BOISSEAU, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Val-d'Oise déléguée à l'Autonomie, Adjointe au Maire de Taverny et Présidente de l'UDCCAS 95.

Accompagnée des représentants de la Direction de l'Offre Médico-Sociale au Département et de Madame STEPHANT-FAILLEAU collaboratrice au cabinet de la Présidente du Conseil Départemental, Madame BOISSEAU a visité les chambres et locaux en cours de rénovation grâce notamment au soutien financier du Département.

Elle a pu apprécier le confort et la sécurité accrue apportés à tous les usagers de la résidence par grâce ces nouveaux aménagements.



A l'occasion de ce déplacement, Madame BOISSEAU a rencontré les résidents et le personnel de l'EHPAD qui ont apprécié l'attention et la bienveillance qu'elle leur a portés.

Malgré la crise sanitaire qui touche le monde depuis le début de l'année 2020, les EHPAD gérées par l'AAAS poursuivent leurs actions pour le bien-être des résidents et des salariés.



Comme tous les ans, notre Primat, le Père Krikor KATCHATRYAN, accompagné du Père Manuel de l'Eglise Sainte-Croix de Varak d'Arnouville, a procédé à la traditionnelle bénédiction du Raisin (août 2022).

Des animations et des manifestations culturelles sont régulièrement organisés au sein des résidences, en particulier au moment des fêtes de fin d'année, mais aussi tout au long de l'année avec notamment la célébration des anniversaires et des centenaires.





L'AAAS et l'A-MCA ont déjà noué un premier partenariat dans le cadre d'un appel à projet lancé par la fondation de France au bénéfice des salariés d'Ehpad. Un programme d'activités avait alors été élaboré pour accompagner les salariés durement touchés par la covid.

Fort du succès de l'opération plébiscitée par les salariés, l'AAAS a souhaité poursuivre l'initiative en mobilisant de nouvelles activités.



D'après le Directeur Général de l'AAAS, les pratiques complémentaires répondent parfaitement aux besoins liés à l'exercice des professions au sein des d'Ehpad: pénibilité physique, risques psychosociaux, surcharge de travail liée au manque de personnel, etc.

L'Espace de Santé Durable (E-SD) de l'A-MCA participe à la démarche en proposant un large spectre d'activités en lien avec l'ingénierie portée par l'A-MCA. L'enjeu est de contribuer au bien-être de tous les salariés à travers la mise en place d'activités ciblées diversifiées: séances bien-être, ateliers pratiques, formations ciblées, etc.





NOS PERSPECTIVES POUR LES EHPAD EN 2023

L'AAAS prévoit de pérenniser sa démarche QVCT (Qualité de Vie et des Conditions de Travail) en faveur des salariés en collaboration avec l'A-MCA (l'Agence des Médecines Complémentaires Adaptées) et le soutien de la Fondation de France.

Sur le plan de l'accompagnement de ses usagers, l'AAAS poursuivra en 2023 son programme d'amélioration de l'habitat dans ses résidences avec le soutien des ARS (Agence Régionale de Santé), de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), des Conseils Départementaux du Val d'Oise et du Var, de la Banque des Territoires (CDC) ainsi que des municipalités de Gonesse, Montmorency et Saint-Raphaël:



- à l'EHPAD Résidence l'Eglantier (Gonesse), démarrage des travaux d'agrandissement des chambres suite à l'obtention d'un nouveau permis de construire incluant l'installation d'un monte-malades aux normes en lieu et place du petit ascenseur actuel ainsi que l'aménagement de la zone d'accès au bâtiment des ambulances et véhicules PMR ;
- à l'EHPAD Résidence Arménienne (Montmorency), poursuite des travaux de rénovation-extension avec la réception attendue de 14 nouvelles chambres rénovées qui portera le total des logements réhabilités au nombre de 56 sur une capacité prévue de 84 lits ;
- à l'EHPAD Home Arménien (St Raphaël), poursuite de la recherche des financements et dépôt du permis de construire en vue de l'avancement du projet architectural, obtention du financement dédié à la création d'un PASA de nuit (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) dans le cadre de l'Appel à Candidatures lancé par l'ARS Provence-Alpes Côte d'Azur.

Pour ses trois établissements, en accord avec les autorités de tarification et de contrôle en charge de la négociation, l'AAAS envisage de relancer en 2023 le processus de contractualisation CPOM qui a pris du retard en raison de la crise sanitaire du Covid.

Enfin, dans le cadre des projets financés par la conférence des financeurs du Val d'Oise, l'association cherche à promouvoir la pratique de l'APA (Activité Physique Adaptée) ainsi que la prévention et l'hygiène bucco-dentaire des résidents. Elle envisage également de concourir au Prix Millésim'Âge de la FNADEPA « Prendre soin de soi et des autres » en vue de valoriser son activité innovante en vue d'améliorer la qualité de vie au travail des équipes et la qualité de vie des personnes âgées accompagnées.



NOS PERSPECTIVES POUR LES PROJETS EN 2023

Pour l'année 2023, outre la gestion de nos EHPADs et les projets pluriannuels, nous avons de grands défis à relever, c'est de faire face à une grande demande pour le projet d'autonomisation des femmes vulnérables.

Dans ce contexte, nous visons à créer **une trentaine d'activités génératrices de revenus** et organiser des formations professionnelles.

Aussi, dans la suite logique de toutes nos actions en Arménie la création d'un Centre de Formation des Métiers du Numérique nous paraît nécessaire.



Au sein de la Fondation Arménienne pour le Développement Durable, nous avons entrepris de créer un Centre de Formation des Métiers du Numérique qui mettra en avant les aspects attractifs de nos formations et notre engagement social envers les personnes vulnérables.

L'une des principales caractéristiques de notre Centre de Formation sera la qualité des formations et l'accessibilité des prix. Nous nous engageons à offrir des tarifs compétitifs qui permettront à un large éventail d'individus à faibles revenus de rejoindre nos programmes de formation.

La Fondation s'engagera socialement en offrant des places gratuites aux femmes vulnérables et aux membres des familles de militaires tués ou handicapés depuis la guerre de 2020.

Ces initiatives visent à promouvoir l'égalité des chances, à autonomiser les femmes et à favoriser leur inclusion socio-économique.

Grâce à ces perspectives, le centre aspire à générer un impact significatif et positif, tant sur le plan individuel que sur le plan sociétal.

SOUTENEZ NOS ACTIONS

Vous avez la possibilité de soutenir nos actions en adhérant à l'AAAS, en faisant un legs ou tout simplement par vos dons

L'adhésion à l'AAAS signifie:

- faire partie de la plus ancienne association arménienne de France
- soutenir nos actions tant en France qu'en Arménie
- avoir le droit de vote à l'Assemblée Générale et ainsi participer à son fonctionnement
- recevoir la lettre de l'AAAS et le rapport annuel

Les montants de cotisations annuelles:

Etudiant ou retraité- 20 €

Membre adhérent- 40 €

Membre bienfaiteur –1000 €

Un bulletin d'adhésion détachable est à votre disposition à la fin du rapport ou téléchargeable en cliquant ici 

Tout don donne droit à un reçu fiscal vous permettant de déduire votre don de vos impôts :

- pour un particulier : déduction à hauteur de 66% du montant du don ;
- pour une entreprise : déduction à hauteur de 60% du montant du don ;

Ainsi si vous êtes imposable à 66%, un don de 150 € vous revient à 51 € ; un don de 100 € vous revient à 34 € ; un don de 50 € vous revient à 17 €.

La réalisation de nos projets dépend de votre générosité. C'est grâce à votre soutien que nous pouvons et pourrons les mettre en oeuvre.





Association Arménienne d'Aide Sociale

Reconnue d'utilité publique par le décret de 8 juin 1956

AAAS

77, rue La Fayette

75009 Paris, France

Tél.: +33 1 48 78 02 99



www.aaas.fr

aaas.paris@aaas.fr

secretariat.siege@aaas.fr

facebook.com/AAASPARIS

Les EHPADs de l'AAAS en France



Résidence l'Eglantier (Gonesse)

Tél.: +33 1 39 85 24 24



Résidence Arménienne (Montmorency)

Tél.: +33 1 39 83 20 67



Home Arménien (Saint-Raphael)

Tél.: +33 4 94 19 51 50

Pour nous contacter en Arménie



Fondation Arménienne pour le Développement Durable

10/7, avenue Azatutyan

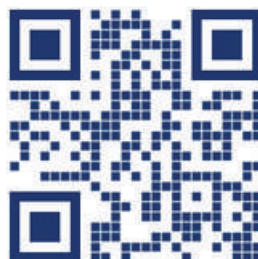
0037, Erévan, Arménie

Tél.: +374 10 20 18 40

info@af4sd.org

www.af4sd.org

facebook.com/AF4SD





ASSOCIATION ARMÉNIENNE D'AIDE SOCIALE

Fondée en 1890 – Déclarée sous le no 162.221 – Reconnue d'utilité publique par décret du 8 Juin 1956
Siège Social : 77, rue La Fayette, 75009 PARIS – Tél. 01 48 78 02 99 – Télécopie 01 42 80 61 45
Email : aaas.paris@aaas.fr

DEMANDE D'ADHÉSION

Veuillez remplir et imprimer le formulaire ci-dessous pour pouvoir adhérer à l'Association Arménienne d'Aide Sociale¹. Pour que votre demande soit présentée au Conseil d'Administration pour validation de votre adhésion, votre bulletin doit être accompagné d'un chèque correspondant au montant de votre cotisation annuelle ou de votre don², ainsi que d'une copie de votre carte d'identité.

Madame / Monsieur³ Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : Rue : _____ Ville : _____ Code Postal : _____

Téléphone fixe / portable : _____ / _____ Courriel : _____ @ _____

Né (e) à _____ le ____/____/____ Profession/Occupation : _____

Après avoir pris connaissance des règles régissant l'AAAS, je souhaite adhérer à l'Association Arménienne d'Aide Sociale en tant que : adhérent / bienfaiteur⁴

Fait à _____ Date : le ____/____/____ Signature _____

CADRE RESERVÉ AU CONSEIL

AVIS : FAVORABLE / DÉFAVORABLE

Décision prise le _____

Signature : _____

Signifié (e) le _____

RÈGLES QUI RÉGISSENT L'A.A.A.S.

Association à but non lucratif créée en 1890 et reconnue d'utilité publique par décret du 8 juin 1956, l'Association Arménienne d'Aide Sociale (anciennement Société de Bienfaisance des Arméniens de Paris) a été toujours présente lors des événements majeurs qui ont fait l'histoire des arméniens en France.

Indépendante de toute tendance politique ou confessionnelle et se fondant sur des valeurs de solidarité et d'entraide, l'Association Arménienne d'Aide Sociale a pour objectif de favoriser le progrès social et d'apporter sa contribution pour l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables.

¹ Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

² Votre cotisation et vos dons donnent droit à une réduction fiscale de 66% (dans la limite de 20% du revenu imposable). En cas d'avis défavorable, vous serez notifié(e) et votre chèque vous sera retourné à l'adresse figurant sur ce formulaire.

³ Rayer la mention inutile

⁴ Rayer la mention inutile



ASSOCIATION ARMÉNIENNE D'AIDE SOCIALE

Fondée en 1890 – Déclarée sous le no 162.221 – Reconnue d'utilité publique par décret du 8 Juin 1956
Siège Social : 77, rue La Fayette, 75009 PARIS – Tél. 01 48 78 02 99 – Télécopie 01 42 80 61 45
Email : aaas.paris@aaas.fr

L'AAAS appartient au secteur privé non lucratif. Son activité principale consiste dans la gestion de son groupe d'EHPAD. Elle dispose également d'un pôle projets destiné à la mise en œuvre de ses missions qui sont les suivantes :

- Apporter une aide sociale
- Étudier et mettre en œuvre des solutions d'assistance et d'accompagnement en matière sanitaire, sociale et médico-sociale
- Œuvrer au développement durable et solidaire
- Renforcer la coopération en matière de mobilité avec les intervenants dans le domaine socio-économique en France, au sein de l'Union Européenne et à l'international
- Renforcer les capacités des partenaires intervenant dans le domaine socio-économique et culturel.

L'importance de ses actions est liée aux dons que reçoit l'Association et qui sont déductibles des revenus imposables.

La cotisation minimum est de :

- 20 € pour les étudiants et les retraités.
- 40 € pour les membres adhérents.
- 1000 € pour les membres bienfaiteurs (membre à vie).

La qualité de membre se perd par :

- démission.
- non-paiement de cotisation.
- radiation pour motif grave.

La modification éventuelle du montant de la cotisation est soumise à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle.

Nos partenaires



Association Arménienne d'Aide Sociale

77, rue La Fayette
75009 Paris, France

Tél.: +33 1 48 78 02 99

www.aaas.fr
aaas.paris@aaas.fr
secretariat.siege@aaas.fr
facebook.com/AAASPARIS

